



Dossier retraite dde annulation dde de retraite

Par **aem**, le **12/12/2018 à 15:40**

Bonjour,rnj'ai depasé mon dossier de demande de retraite,je souhaite annuler cette demande de retraite est ce possible ? rnEn effet des trimestres ne sont pas validés d'ou une decote rnsur le calcul de ma retraite rnCordialement

Par **goofyto8**, le **13/12/2018 à 15:14**

bonjour,rnrn[citation]]'ai depasé mon dossier de demande de retraite,je souhaite annuler cette demande de retraite est ce possible ? [/citation]rnrnLe dépôt d'un dossier de demande de retraite ne vaut pas acceptation pour le futur retraité.rnLes caisses de retraite lui retournent un avis d'acceptation (avec le montant calculé) qu'il doit signer (ou ne pas signer) et qui vaut alors acceptation ou refus.

Par **Visiteur**, le **13/12/2018 à 17:19**

BonjourrnJe conseille de contacter la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) au 3960 afin de voir avec eux la procédure à suivre. rnConcernant la retraite complémentaire, il faut envoyer un courrier précisant votre demande d'annulation auprès de l'institution gère votre dossier de retraite.